



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

03 OCT. 2019

Le Greffier
Greffé

Rég.
Mon.
be



19136092

Dénomination : **M.E.N.E.**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chemin de Hameau 25 - 6120 Ham-Sur-Heure-Nalinnes

N° d'entreprise : 0474 207 759

Objet de l'acte : 1. Nomination de deux nouveaux gérants - 2. Nomination d'un mandataire Ad Hoc pour la publication du procès verbal de l'assemblée générale

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 25 septembre 2019 au siège de la société.

1ère Résolution - L'assemblée réunie accepte la nomination de deux nouveaux gérants en la personne de :

•Monsieur Diego Hermán FUENTES GOMEZ, ingénieur de nationalité espagnole, domicilié et résident à 1406 Buenos Aires (Argentine), Avenue Pedro Goyena n°1420 ;

•Monsieur Gustavo Daniel FUENTES GOMEZ, technicien en électronique de nationalité espagnole, domicilié et résident à 1424 Buenos Aires (Argentine), San José de Calasanz n°464.

Tous deux acceptent ce mandat.

L'assemblée stipule que le mandat de gérant est actuellement gratuit et non rémunéré. Il en sera également ainsi pour les gérants nouvellement nommés.

Mise au vote : Acceptation à l'unanimité des voix présentes.

2ème Résolution - L'assemblée réunie décide de donner procuration à Monsieur Pascal CORNIL, Comptable-Fiscaliste Agréé, rue de la Grande Cense n°16 à 5640 METTET aux fins d'accomplir toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du Hainaut (division Charleroi), du Moniteur Belge ainsi qu'auprès de la Banque Carrefour des Entreprises en ce qui concerne les décisions susmentionnées et en particulier pour faire publier un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et pour compléter et signer les Formulaires I et II.

Mise au vote : Acceptation à l'unanimité des voix présentes.

Les Gérants,

DAL BORGO Sergio
FUENTES Gustavo
FUENTES Diego

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2019 - Annexes du Moniteur belge